

1470 d'amener nos membres vers la Biosphère. Parce qu'il y a vraiment un défi... Je me souviens,
parce que j'ai été membre du conseil d'administration du parc Jean-Drapeau et il y a un hiver où
je me cherchais parce qu'on avait fermé quelques corridors et les gens me dissuadaient d'aller
sur l'île Sainte-Hélène en hiver, en me disant : « N'allez pas là, Madame, il n'y a rien, il fait froid,
vous allez... Non, vous vous trompez. »

1475 Mais simplement vous dire qu'on a vu l'enjeu des musées, il y a un enjeu d'amener les
gens l'hiver sur le parc Jean-Drapeau et je pense qu'un projet comme ça, avec une proposition
d'une clientèle existante avec laquelle on est en contact, avec une possibilité d'ouvrir un volet
formation et de garder le volet public, en fait, le volet qui est plus important d'ouverture au public
1480 en été ou dans la saison qui, je dirais, le permet un peu plus.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Merci beaucoup, Madame Savoie.

1485

Mme MONIQUE SAVOIE :

Merci.

1490 **LE PRÉSIDENT :**

M. Erwan Miry, s'il vous plaît. Bonjour!

M. ERWAN MIRY :

1495

Bonjour! Moi, je viens, je représente personne, je viens à titre d'utilisateur régulier du
parc Jean-Drapeau. Ça fait plusieurs années que je fais du bateau-dragon à haute intensité. On
a été sélectionné pour aller aux internationaux. C'est ça, je fréquente le bassin olympique

1500 principalement, et ce, à longueur d'année, donc été comme hiver. L'hiver, on n'utilise pas le bassin en tant que tel, mais on utilise le quartier des athlètes.

Puis, il y a deux points principaux en tant qu'utilisateurs du parc qui nous posent problème. D'un côté, il y a l'utilisation, enfin, l'accès au bassin qui est très complexe, été comme
1505 hiver. Tout ce qui est chemin d'accès, on a à faire tout à pied, si on n'a pas de voiture. La STM refuse de nous donner des navettes d'une manière assez peu délicate. Il faut savoir aussi qu'on n'est pas les seuls. Il y a tout ce qui est kayakiste, tous les utilisateurs du bassin olympique s'entraînent été comme hiver au quartier des athlètes ou sur le bassin. Donc il y a des personnes qui font de l'aviron et du kayak au niveau olympique aussi.

1510 Donc on est quand même relativement nombreux à utiliser notamment le chemin du chenal le Moyne pour nous rendre au bassin et au quartier des athlètes qui n'est pas vraiment déneigé l'hiver – pas la section piéton en tout cas – très mal éclairé. J'avais calculé que cet hiver, avec les détours, c'est à peu près 1.5 kilomètre qu'on avait à faire à pied pour nous y rendre vu
1515 que la sortie du métro est en travaux. Tout ce qui est traversée du chemin McDonald est extrêmement complexe parce que les voitures ne respectent pas les arrêts, les priorités de piéton. Donc j'étais une des personnes qui a sollicité le parc Jean-Drapeau pour faire quelque chose, puis ils ont rajouté un stop parce que le passage pour piéton n'était aucunement respecté. C'était même vraiment dangereux.

1520 L'été, je dirais que ce n'est pas forcément mieux avec les festivals. Généralement, tout ce qui est la partie piétonne du chemin du chenal le Moyne est utilisée, est récupérée, il y a des murets en béton qui utilisent la section piétonne, en fait, du chemin, donc qui force les utilisateurs à marcher sur la route, puis les voitures ne ralentissent pas plus. C'est ça. Puis, à vélo, c'est
1525 relativement identique aussi.

Il y a aussi, le deuxième point un petit peu qui est que les vélos sont... Toutes les bornes qu'il y a sur le côté pour séparer la route des zones piétonnes indiquent que les vélos sont

1530 amenés à aller avec les piétons, à aller avec les rollers. Généralement, beaucoup de cyclistes
roulent quand même assez vite et puis les zones, en fait, pour piéton me semblent devoir rester
aux piétons parce que ce n'est pas des zones très, très larges. À peu près trois personnes de
front qui peuvent marcher. Donc c'est ça. Donc on a un petit peu l'impression de se faire tasser
au profit des voitures, donc en fait de nous faire mettre un petit peu à l'écart, ce qui complique
1535 aussi les accès aux berges, des choses comme ça, qu'on peut voir des comportements, des fois,
un petit peu dangereux de la part de piétons parce qu'eux, l'été, ils veulent aller plus sur le bord
de l'eau, puis il n'y a rien qui est fait pour ça.

Donc ça, c'était un petit peu mes deux points. À titre personnel aussi, ça, c'est quelque
1540 chose que je vois quasiment tous les jours que j'y vais. Le parc est utilisé comme une voie de
contournement du trafic pour aller du centre-ville vers la Rive-Sud. Des fois, les voies de voitures,
les files de voitures vont jusqu'au pont de la Concorde, puis c'est quelque chose qui... parce que
le pont de la Concorde, c'est quatre voies qui amènent au Casino et puis au parc, et puis il n'y a
aucune justification d'avoir quatre voies pour aller jusque là. C'est un parc. En fait, on pourrait
1545 très facilement supprimer la moitié des voies sans nuire à l'utilisation du parc. C'était pas mal
mon point.

LE PRÉSIDENT :

1550 Ça complète?

M. ERWAN MIRY :

Oui.

1555

LE PRÉSIDENT :

Quelques précisions, si vous permettez. Vous avez mentionné l'accès à l'eau. On nous
en parle rarement.

1560

M. ERWAN MIRY :

1565 Oui. En fait, c'est vrai que le bassin est un peu caché. Moi, la première fois que j'y suis
allé, je ne savais vraiment pas où j'allais et ce n'est pas des accès... c'est proche de la
maraudière qui est utilisée plus par les employés. C'est un secret très, très, très bien gardé parce
que j'ai vu les plus beaux couchers de soleil sur le bassin. C'est vraiment magnifique, mais
l'accès à l'eau est compliqué. Notamment, on a fait avec, mais tout ce qui est pour la
1570 construction des nouveaux paddocks, il y a eu la récupération d'une grande section à peu près
deux voies, trois voies d'eau, donc qui a compliqué un petit peu le partage entre aviron et puis
bateau-dragon et kayak.

Des fois, il y a des petites frictions et c'est ça. Mais, grosso modo, c'est ça, on est un petit
peu coincé, un petit peu à l'écart, mais honnêtement, justement, ce n'est pas vraiment un
problème quand on le connaît mais c'est vrai que pour l'accès, c'est un petit peu... C'est un accès
1575 un peu plus difficile à entretenir a priori pour le parc actuellement. Donc l'hiver, c'est pas très, très
bien déneigé, c'est... Les pentes sont, vers le quartier des athlètes, sont glacées, puis sont très
rarement déneigées.

LE PRÉSIDENT :

1580 Dites-moi, j'aimerais comprendre un peu la fréquentation du centre des athlètes en
termes de nombre, en termes de saisonnalité, pour comprendre un peu les besoins.

M. ERWAN MIRY :

1585 Nous, au bateau-dragon, je sais qu'il y a quasiment du monde tous les soirs. C'est plus
en soirée, je dirais à partir entre 6 h et 22 h, le temps que les gens prennent leur douche et puis
rentrent chez eux. Pour ce qui est aviron aussi, on le voit, on les fréquente en même temps à peu
près et puis...

1590

LE PRÉSIDENT :

Ça, c'est l'été, j'imagine?

1595 **M. ERWAN MIRY :**

1600 Ça, c'est l'hiver, je dirais, de 6 h à 22 h, c'est l'hiver, avec samedi, dimanche qui sont aussi plus en matinée. L'après-midi, c'est plus souvent réservé pour des groupes qui paient pour avoir accès. Il y a un gym, il y a des salles d'entraînement. Donc c'est vraiment pour des équipes en particulier. Comme pour les bacs à ramer, nous, on a à peu près une vingtaine par heure. Il y a une autre salle qui a uniquement comme des machines pour s'entraîner, puis là, aussi, on parle d'à peu près une vingtaine de personnes. Donc je dirais qu'il y a quand même une cinquantaine de personnes par heure, le soir. Puis, c'est ça, il y a un bon roulement.

1605 **LE PRÉSIDENT :**

Et, pour ce qui est de l'utilisation du bassin, c'est durant l'été?

1610 **M. ERWAN MIRY :**

L'été, oui. C'est plus nombreux. Là, on parle de... Puis, des fois, il nous manque...

LE PRÉSIDENT :

1615 Il manque d'espace.

M. ERWAN MIRY :

1620 Oui, parce qu'on est vingt par bateau et puis il y a généralement quasiment huit, dix bateaux sur l'eau par heure. Ce n'est pas tous les bateaux qui sont pleins à chaque fois, là,

surtout pour les entrainements, mais c'est autant pour les personnes qui font du sport assez au niveau comme moi que des personnes qui font... On a des équipes très, très variées, on a des équipes communautaires, comme des équipes très sportives.

1625

LE PRÉSIDENT :

Et, vous dites que la STM – précisez-moi – est-ce que vous avez des raisons qu'ils vous ont données pour ne pas desservir ce coin?

1630

M. ERWAN MIRY :

Non. Ils ont dit que c'était... Bien, moi, j'ai fait la demande à la STM, mais on m'avait dit, quand je l'ai mentionné aux gens, on a pas mal rigolé en me disant comme : « T'as beaucoup d'espoir. »

1635

LE PRÉSIDENT :

Parce que c'est excentré? Parce que...

1640

M. ERWAN MIRY :

Eux, ils disent qu'ils n'ont pas les moyens de mettre un autobus, de nous dédier un autobus pour faire la navette, en fait. Moi, je me disais, bon, peut-être qu'avec un circuit avec le Casino, des choses comme ça, parce que le Casino n'est pas si loin que ça finalement. Donc il pourrait y avoir... Des fois, l'hiver, ça serait très, très agréable de ne pas avoir cette distance-là à faire à pied dehors.

1645

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1650

Je me demandais justement comment vous vous déplacez?

M. ERWAN MIRY :

1655 Moi, généralement, je suis à pied ou en vélo et puis j'ai quelques amis qui sont en voiture, c'est sûr, mais la plupart du temps, des fois, on quémande un petit trajet jusqu'à la station de métro à peu près, mais généralement, on le fait à pied quand même.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1660 Et vous avez du matériel?

M. ERWAN MIRY :

1665 L'été, oui, les rames avec nous. Ce n'est pas trop lourd mais c'est vrai que l'été, on voit beaucoup de gens aussi qui viennent... Même, moi, si je suis à vélo, beaucoup de gens sont à pied quand même. Puis, c'est ça. Les installations pour tout ce qui est festival, bon, on a conscience que c'est temporaire, le temps que l'amphithéâtre soit fini, mais c'était au ras de la ligne blanche, entre la section voiture et la section piéton, les murets en béton en fait étaient
1670 vraiment problématiques et ne tenaient vraiment pas compte de la réalité et puis des usagers les plus à risque finalement, les piétons.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1675 Donc c'est ce à quoi vous faites référence dans votre document quand vous dites :
« Enfin, les bollards indiquant que la rue...

M. ERWAN MIRY :

1680 Oui, les bollards. Bien, il y avait les bollards qui tassent les gens. C'est les mêmes qui sont sur le circuit Gilles-Villeneuve que ailleurs, sur le pont de Cosmos, des choses comme ça,

1685 qui mettent explicitement l'accès aux zones piétons et les vélos se tassent. C'est ça. En tant que cycliste aussi, moi, je me refuse à... Je roule généralement aux alentours de 30 km/h, donc je me refuse à rouler au milieu de zone piétonne parce que c'est dangereux. Mais c'est très rare aussi que... Il y a des panneaux en fait indiquant que la vitesse limite est de 30 km/h et puis, c'est une fois sur dix à peu près que je vois une voiture – une fois sur vingt peut-être – que je vois une voiture qui roule à 30, qui respecte. Généralement, les voitures roulent bien au-delà, 50, 60.

1690 On est quand même dans un parc. Si on met des limites de vitesse à 30, c'est qu'il y a des raisons et puis je trouve ça vraiment dangereux et puis c'est ça. On voit que l'intérêt des personnes qui roulent dans le parc, quand ils roulent à 50, 60, ce n'est pas de visiter le parc, c'est de traverser le parc le plus vite possible. Donc il y a une certaine déception un petit peu de ce côté-là.

1695

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Monsieur Miry.

1700

M. ERWAN MIRY :

Merci à vous.

1705

LE PRÉSIDENT :

Alors nous allons ajourner quinze minutes, donc à 14 h 50 la reprise, s'il vous plaît.

1710

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE